



Accompagnement à la Validation des Acquis de l'Expérience

Qu'est ce que la Validation des Acquis de l'Expérience ?

La Validation des Acquis de l'Expérience permet de faire reconnaître son expérience, notamment professionnelle ou liée à des actions extra-professionnelles, afin d'obtenir un Diplôme, un Titre ou une Certification de qualification professionnelle.

Qui peut en bénéficier ?

Tout public bénéficiant d'au minimum 1 année d'expérience dans un domaine d'activité. Il vous faut justifier d'une recevabilité de l'organisme certificateur, précisant une date de session d'évaluation de votre dossier VAE.

Diplômes concernés

Tous les diplômes inscrits au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Financements

- Pour les salariés : Plan de formation, CPF n°code 200, Congé VAE
- Pour les demandeurs d'emploi : CPF
- Pour les actifs non-salariés : AGEFICE

Tarifs

Nous contacter





Méthodes mobilisées

- Entretiens individuels
- Initiation à l'écriture et à l'élaboration du dossier
- Valorisation des atouts professionnels
- Co-lecture des activités rédigées, annotations et conseils
- Vérification de l'adéquation entre le récit et le référentiel de certification
- Préparation à l'entretien avec le jury

Modalités d'évaluation

- Signature d'un acte d'engagement réciproque
- Mise en place d'un calendrier de suivi de l'accompagnement
- Mise à jour régulière des versions du dossier relu et annoté

Modalités et délais d'accès

L'accompagnement VAE peut débuter dans le mois qui suit la demande selon les modalités d'acceptation du financement de l'accompagnement VAE.

Durée et tarif

24 heures d'accompagnement (depuis le premier RDV post-recevabilité jusqu'à l'entretien post-jury) :
1 650€ HT (1 980€ TTC)

Pour une formule personnalisée, nous contacter.

Nos chiffres-clés

2021

Nombre d'accompagnements réalisés : 5

Nombre d'abandons : 1

Nombre de certifications totales : 3

Nombre de certification partielle : 1

Nombre de retours à froid à 3 mois : 2

Taux de réussite: 100 %

Taux de satisfaction : 88 %

2022

Nombre d'accompagnements réalisés : 13

Nombre d'abandons : 7

Nombre de certifications totales : 3

Nombre de certification partielle : 3

Nombre de retours à froid à 3 mois : 2

Taux de réussite: 100 %

Taux de satisfaction : 100 %

Contactez-nous

As.SIC Conseil

Tél : 03 86 49 26 40

Mail : contact@assic-conseil.com

4 sites d'accueil

Auxerre 

6 route de Monéteau, BP 303
89 005 Auxerre cedex

Sens

9 boulevard Maupéou
89 100 Sens

Nevers 

37 boulevard du Pré Plantin
58 000 Nevers

Joigny 

19 rue des Entrepreneurs
ZA route de Montargis
89 300 Joigny

 **Management, Ressources Humaines et Droit Social**

 **Service social inter-entreprises**

 **Prévention des risques et gestion de crise**

 **Bilan de compétences et accompagnement VAE**